

TDM/KAG/GEB/TT

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline- Travail

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Abidjan, le 13 Novembre 2015

MUTUELLE DES DOUANES DE CÔTE D'IVOIRE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE PRESIDENT

Départ N°_055_/MPMB/DGD/MUDCI

NOTE D'INFORMATION

Nous informons tous les Agents des Douanes qu'à compter du **lundi 16 Novembre 2015**, en référence à la décision du Conseil d'Administration du 02/09/2014, que les différents tarifs retenus pour les consultations des spécialités et de la chirurgie dentaire au Centre Médical des Douanes sont les suivants :

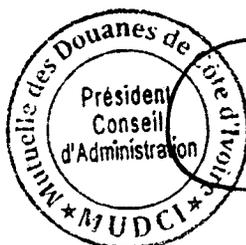
- 10 000 F CFA pour la cardiologie et la chirurgie dentaire soit 2 000 F CFA le ticket modérateur de 20% à la charge de l'assuré.

- 15 000 F CFA pour l'ophtalmologie, soit 3 000 F CFA pour le ticket modérateur de 20% à la charge de l'assuré.

-1000 F CFA pour les consultations des généralistes à compter de Janvier 2016
Ce ticket sera exigé pour l'accès à toutes les consultations des spécialités au Centre médical.

Nous vous y attendons vivement.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous adresser à l'accueil du Centre Médical des Douanes au 20 40 64 15/16 - 17/08 75 62 26/47 12 33 27.



Le président du Conseil d'Administration

Colonel TRAORE Dohia Mamadou